

EI COUDERC CAROLINE

LD LE MAS
46340 - DEGAGNAC
France

FACTURE

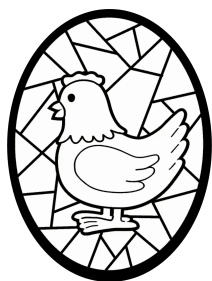
LA PETITE TABLE

Lieu dit charbonnier
24250 SAINT MARTIAL DE NABIRAT
France

N° : FAC00000132
Date : 01/09/2025
N° client : 11

Réf. : Réf. aux BDL00000624 BDL00000644 BDL00000689 BDL00000713

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Montant HT	TVA
Bon de livraison N°BDL00000624 du 04/08/2025					
PONTE 03.08.25 DLC 31.08.25					
Alvéole de 30 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 30	7,00	ens.	6,30 €	44,10 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				44,10 €	
Bon de livraison N°BDL00000644 du 12/08/2025					
PONTE 10.08.25 DLC 07.09.25					
Alvéole de 30 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 30	7,00	ens.	6,30 €	44,10 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				44,10 €	
Bon de livraison N°BDL00000689 du 19/08/2025					
PONTE 17.08.25 DLC 14.09.25					
Alvéole de 30 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 30	7,00	ens.	6,30 €	44,10 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				44,10 €	
Bon de livraison N°BDL00000713 du 26/08/2025					
PONTE 24.08.25 DLC 21.09.25					
Alvéole de 30 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 30	3,00	ens.	6,30 €	18,90 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				18,90 €	



EI COUDERC CAROLINE

LD LE MAS
46340 - DEGAGNAC
France

FACTURE

LA PETITE TABLE

Lieu dit charbonnier
24250 SAINT MARTIAL DE NABIRAT
France

N° : FAC00000132

Date : 01/09/2025

N° client : 11

Détail de la TVA

Code	Base HT	Taux	Montant
Réduite	151,20 €	5,50%	8,32 €

Total HT	151,20 €
TVA	8,32 €
Total TTC	159,52 €

Règlement

Chèque

Echéance(s)

159,52 € au 31/10/2025

Le montant total s'élève à cent cinquante-neuf euros et cinquante-deux centimes

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).